DIVERSIFIED SPECIALTY METALS INC.

CONDITIONS GÉNÉRALES

TABLE DES MATIÈRES

1.	Prix d'achat	1
	Vente de produits en ligne	
	Acceptation et annulation des commandes	
4.	D'expédition	1
5.	Titre	2
6.	Acceptation des produits	2
7.	Commandes	2
8.	Retour	2
9.	Recours de l'acheteur en vertu des conditions	3
10.	Garantie et limitation de responsabilité	3
11.	Force majeure	3
12.	Divulgation des ingrédients et avertissements et instructions spéciaux	4
13.	Juridiques applicables	5
14.	Divisibilité	5
15.	Relatives à la confidentialité	5
16	Intégralité de l'accord	-

DIVERSIFIED SPECIALTY METALS INC.

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales suivantes (les « conditions ») s'appliquent à toutes les ventes effectuées par Diversified Specialty Metals Inc. (ci-après dénommé « DSM », « nous », ou « notre » selon le contexte) en plus des conditions générales de vente figurant sur toute facture émise par DSM à votre intention (ci-après dénommé « l'acheteur », « vous » ou « votre » selon le contexte).

1. Prix d'achat

- (a) DSM facturera séparément l'acheteur pour chaque expédition de marchandises (le « produit ») et l'acheteur effectuera le paiement à DSM au plus tard trente (30) jours après réception de la facture.
- (b) Tous les devis sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Les prix indiqués sur la facture sont actuels et peuvent être modifiés en cas d'augmentation, avant la livraison, des droits de douane, des taxes d'accise, des taxes de vente, des tarifs douaniers, tarifs, des taux de change ou des valeurs douanières affectant la catégorie de matériaux et/ou les produits utilisés pour l'exécution de la présente commande, ce qui peut augmenter les coûts de DSM, et l'acheteur accepte de payer toute augmentation de ce type. Pour plus de certitude, l'acheteur s'engage à payer tous les droits et tarifs d'exportation et d'importation applicables.
- (c) Si la facture n'est pas payée dans le délai de trente (30) jours, tous les montants en souffrance porteront intérêt au taux simple de 1,5 % par mois (soit un taux annuel effectif de 18 % à compter de la date à laquelle le montant non payé était dû et exigible).

2. Vente de produits en ligne

En passant une commande de produits ou de services sur notre site web, https://www.diversified-metals.ca (le « **Site** »), vous confirmez accepter les présentes conditions et que vous êtes lié par celles-ci. Vous confirmez que si vous passez une commande au nom d'une organisation ou d'une société, vous avez l'autorité légale pour lier cette organisation ou cette société aux conditions.

Les présentes conditions s'appliquent à l'achat et à la vente de produits et de services via le Site. Les présentes conditions peuvent être modifiées par DSM à tout moment, sans préavis écrit, à notre seule discrétion. Toute modification des présentes conditions entrera en vigueur à compter de la « Date de dernière mise à jour » indiquée sur ce Site. Vous devez consulter les présentes conditions avant d'acheter tout produit ou service disponible sur ce Site. Votre utilisation continue de ce Site après la « Date de dernière mise à jour » constituera votre acceptation et votre accord à ces modifications. Les présentes conditions font partie intégrante des conditions générales d'utilisation du Site qui s'appliquent de manière générale à l'utilisation de notre Site. Vous devez également lire attentivement notre politique de confidentialité du Site avant de passer une commande de produits ou de services via ce Site (voir la section 15).

3. Acceptation et annulation des commandes

Vous acceptez que votre commande constitue une offre d'achat, en vertu des présentes conditions, de tous les produits et services figurant dans votre commande. Toutes les commandes doivent être acceptées par nous, sinon nous ne serons pas tenus de vous vendre les produits ou services. Nous pouvons choisir de ne pas accepter les commandes à notre seule discrétion, même après vous avoir envoyé un courriel de confirmation avec votre numéro de commande et les détails des articles que vous avez commandés.

4. D'expédition

(a) Tout délai de livraison indiqué est basé sur l'estimation par DSM du temps nécessaire à l'expédition après réception de la commande de l'acheteur. DSM emballera et expédiera les produits conformément aux exigences de l'acheteur et du transporteur acheminant ces produits. DSM marquera chaque colis conformément aux instructions de l'acheteur et à toute instruction supplémentaire du transporteur. DSM transmettra le bon de livraison pour chaque expédition conformément aux instructions de l'acheteur. DSM fera des efforts commercialement raisonnables pour expédier les quantités exactes des produits commandés, mais se réserve le droit de livrer des quantités supérieures ou inférieures conformément aux tolérances standard de ses fournisseurs. DSM ne facturera pas séparément les frais d'emballage, de marquage ou d'expédition, sauf si l'acheteur autorise ces frais par écrit, auquel cas DSM ajoutera ces frais à la facture en tant que poste distinct et joindra toutes les données justificatives requises. Pour chaque expédition internationale, DSM joindra une facture au bon de livraison principal et, sur demande écrite, fournira tous les autres documents d'exportation/d'importation requis. Les crédits à l'exportation et les ristournes douanières appartiennent à l'acheteur ou à son représentant désigné. Sur demande, DSM fournira sous une forme satisfaisante tous les documents requis pour obtenir des crédits à l'exportation et des ristournes douanières ou pour satisfaire à toute autre exigence gouvernementale.

(b) Tous les produits sont soumis à des tolérances et variations conformes aux pratiques commerciales habituelles en matière de dimensions, de rectitude, de section, de composition et de propriétés mécaniques, ainsi qu'à des variations normales de la surface, des conditions internes et de la qualité, et peuvent présenter des écarts par rapport aux tolérances et variations conformes aux méthodes pratiques d'essai et d'inspection.

5. Titre

Le titre de propriété des produits restera acquis à DSM jusqu'au paiement intégral de ces produits. Toutefois, ces produits seront entièrement aux risques de l'acheteur à compter du moment où ils seront remis au transporteur pour expédition à l'acheteur. L'acheteur veillera à ce que les produits soient assurés contre « tous risques » à compter du moment où ils seront remis au transporteur pour expédition à l'acheteur, et ce de manière continue jusqu'au paiement intégral de toutes les sommes dues à DSM. Cette assurance doit couvrir au minimum le montant total dû à DSM, les pertes étant d'abord payables à DSM. L'acheteur 'doit indemniser DSM pour toutes les pertes résultant de toute réclamation, poursuite ou demande fondée sur la réserve de propriété des produits par DSM alors que les produits sont aux risques de l'acheteur.

6. Acceptation des produits

L'acheteur doit inspecter ou tester tous les produits à leur réception. L'acheteur est réputé avoir procédé à l'acceptation définitive des produits à la première des dates suivantes : (a) le quinzième (15e) jour suivant la date d'expédition, sauf si DSM reçoit un avis écrit avant cette date; ou (b) la date à laquelle les produits sont utilisés ou mis en service commercial par l'acheteur.

7. Commandes

La quantité minimale de commande dépend des stocks disponibles, des calibres commandés et de nombreuses autres variables. Elle est donc soumise à acceptation. Si la commande de produits est modifiée par l'acheteur après le début de la production, de l'utilisation ou de l'assemblage des produits ou d'une partie de ceux-ci, et que les produits ne peuvent pas être utilisés pour la nouvelle commande, DSM inclura dans sa facture les frais liés à la commande jusqu'à la date de réception de la demande de modification écrite de l'acheteur. Si l'acheteur est en défaut concernant une commande antérieure passée auprès de DSM, DSM peut notifier à l'acheteur son intention de suspendre la fabrication et/ou la livraison dans le cadre de cette nouvelle commande pendant une période de trente (30) jours. Si l'acheteur n'a pas remédié à ce défaut dans ce délai de trente (30) jours, DSM peut, après avoir adressé un nouvel avis à l'acheteur, annuler immédiatement la ou les nouvelles commandes, et tous les paiements relatifs à ces commandes deviendront immédiatement exigibles par DSM.

8. Retour

Les produits retournés ne seront acceptés que si DSM a donné son accord écrit préalable. Les frais de transport des matériaux retournés sont à la charge de l'acheteur. Des frais de manutention,

d'inspection, de restockage et de facturation correspondant à vingt-cinq pour cent (25 %) du prix de vente des produits retournés seront facturés à l'acheteur. Tous les produits retournés doivent être en excellent état de revente. Les articles en promotion ou hors stock ne peuvent pas être retournés.

9. Recours de l'acheteur en vertu des conditions

La seule responsabilité de DSM et le recours exclusif de l'acheteur se limitent à la réparation ou au remplacement des produits (fab, point d'expédition de DSM) ou, au choix de DSM, au retour des produits et au remboursement des sommes versées, sans intérêts, à condition que l'acheteur ne soit pas en défaut au titre des présentes. Si DSM choisit de rembourser, après avoir informé l'acheteur de ce recours, l'acheteur doit retourner immédiatement les produits à DSM. SOUS RÉSERVE DE LA LOI APPLICABLE, DSM NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, PUNITIFS OU EXEMPLAIRES, NI DES FRAIS JURIDIQUES. L'obligation de DSM en vertu des présentes est soumise à la réception d'un avis écrit de défaut (contenant des détails précis sur le défaut allégué) de la part de l'acheteur avant la date d'acceptation présumée spécifiée à la section4 .

Nonobstant toute autre disposition des présentes conditions, DSM n'aura aucune obligation de fournir un recours à l'acheteur concernant les produits après la première des deux dates suivantes : (a) six mois à compter de la date de livraison de ces produits, et (b) le délai prévu par le(s) Fournisseur(s) de DSM pour que DSM fasse réparer ou remplacer ces produits par ce(s) Fournisseur(s).

10. Garantie et limitation de responsabilité

DSM garantit que les produits vendus sont libres de toute charge et qu'ils sont conformes à la description figurant sur la facture de DSM. DSM NE FAIT AUCUNE AUTRE DÉCLARATION, GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET EXCLUT SPÉCIFIQUEMENT TOUTE GARANTIE LÉGALE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

11. Force majeure

Tout retard ou manquement de l'une ou l'autre des parties à remplir ses obligations en vertu des conditions sera excusé si et dans la mesure où ce retard ou ce manquement est causé par un événement ou un incident échappant au contrôle raisonnable de la partie et sans faute ou négligence de sa part, tel que, à titre d'exemple et sans limitation, les événements de force majeure suivants (« Événements de force maieure ») : catastrophes naturelles ; mesures prises par une autorité qouvernementale (qu'elles soient valides ou non); incendies, inondations, tempêtes, explosions. émeutes, catastrophes naturelles, y compris les tremblements de terre et les tsunamis, épidémies, pandémies, y compris la pandémie du nouveau coronavirus 2019 (COVID-19), autres catastrophes ou désastres potentiels, ou explosions ; guerre, invasion, hostilités (que la guerre soit déclarée ou non), menaces ou actes terroristes, émeutes ou autres troubles civils ; les ordonnances ou lois gouvernementales; les mesures, embargos ou blocus en vigueur à la date du présent accord ou après celle-ci; les situations d'urgence nationales ou régionales; les sabotages, les conflits sociaux (v compris les lock-out, les grèves et les ralentissements) ou autres perturbations industrielles. l'impossibilité d'obtenir de l'énergie, des matières premières, de la main-d'œuvre, des équipements ou des moyens de transport, les ajustements de prix ou les injonctions ou ordonnances judiciaires; et autres événements similaires échappant à un contrôle raisonnable (« retards excusables »); à condition que la partie concernée informe par écrit l'autre partie du retard (y compris la durée prévue du retard) dans un délai de dix (10) jours. En aucun cas, DSM ne sera tenue d'acheter des matériaux auprès d'autres sources d'approvisionnement que ses sources habituelles afin de pouvoir approvisionner l'acheteur. Un retard ou un manquement d'une partie dû à une incapacité à obtenir un financement ou à toute autre incapacité financière de la part de cette partie ne sera pas excusé. DSM se réserve le droit d'annuler la commande si elle estime qu'elle n'est pas en mesure de respecter les conditions de la commande en raison de retards excusables. L'acheteur n'aura aucune responsabilité au titre de la commande et des conditions ou découlant de celles-ci dans le cas où DSM annulerait une commande en raison d'un retard excusable.

12. Divulgation des ingrédients et avertissements et instructions spéciaux

- (a) Les produits couverts par les présentes et vendus par DSM ne sont pas destinés et n'ont pas été certifiés pour être utilisés ou fabriqués en relation avec l'utilisation ou la manipulation de matières nucléaires ou la construction, l'exploitation ou la maintenance d'une installation ou d'un équipement nucléaire, et DSM ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'adéquation ou à la sécurité de ces produits pour toute utilisation nucléaire.
- (b) DSM ne sera pas responsable si un acheteur envoie une demande pour une application nucléaire sans la désigner comme telle. DSM supposera que le métal est destiné à un usage non nucléaire, sauf si l'acheteur l'informe à l'avance.
- (c) L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des informations et avertissements suivants :
 - (i) Les produits en acier à l'état naturel ne présentent aucun danger en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact ;
 - (ii) Une surexposition prolongée à la poussière ou aux fumées lors du soudage, du brûlage ou du meulage peut provoquer une irritation ou une maladie respiratoire, en particulier à cause de certains composés de chrome ;
 - (iii) Le revêtement peut provoquer une irritation cutanée ou une dermatite chez les personnes sensibles ;
 - (iv) En cas de surexposition aux fumées métalliques, déplacer la personne exposée à l'air frais;
 - (v) En cas de contact avec la peau, lavez soigneusement à l'eau et au savon ; et
 - (vi) Consultez un médecin si les symptômes persistent.
- (d) Si le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail exige que DSM prépare une fiche de données de sécurité («FDS») pour le produit, l'acheteur peut contacter DSM pour obtenir une copie de la FDS préparée par DSM. La FDS est un document qui contient des informations sur l'utilisation, le stockage, la manipulation et les procédures d'urgence liées aux dangers du produit. Elle a pour but d'indiquer les dangers des produits, la manière de les utiliser en toute sécurité, les conséquences possibles en cas de non-respect des recommandations, les mesures à prendre en cas d'accident, la manière de reconnaître les symptômes d'une surexposition et les mesures à prendre si de tels incidents se produisent.
- (e) Tous les matériaux fournis à l'acheteur doivent satisfaire aux exigences gouvernementales, légales (y compris la législation applicable en matière de santé et de sécurité au travail) et de sécurité en vigueur concernant les matériaux restreints, toxiques et dangereux, ainsi qu'aux exigences environnementales, électriques et électromagnétiques (applicables dans la province de l'Ontario).
- (f) Avant et lors de l'expédition des produits achetés dans le cadre de la commande, DSM s'engage à fournir à l'acheteur des avertissements et des notifications écrites suffisants (y compris des étiquettes appropriées sur les conteneurs et les emballages des marchandises) concernant tout matériau dangereux entrant dans la composition ou faisant partie des produits, ainsi que les instructions de manipulation spéciales qui peuvent être nécessaires pour informer les transporteurs, l'acheteur et leurs employés respectifs sur la manière d'exercer la diligence et les précautions nécessaires pour prévenir au mieux les blessures corporelles ou les dommages matériels lors de la manipulation, du transport, du traitement, de l'utilisation ou de l'élimination des produits, conteneurs et emballages expédiés à l'acheteur.

13. Juridiques applicables

- (a) Les présentes conditions sont régies, pour toutes les questions, y compris la validité, l'interprétation et l'exécution, par les lois de la province de l'Ontario, au Canada.
- (b) Tous les litiges découlant des présentes conditions ou liés à celles-ci, ou en rapport avec toute relation juridique associée ou dérivée des présentes conditions, seront résolus par arbitrage définitif et exécutoire conformément au règles d'arbitrage de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada, Inc. (Arbitration Rules of the ADR Institute of Canada, Inc.). Le siège de l'arbitrage sera Toronto, en Ontario. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.

14. Divisibilité

Si une disposition des présentes est invalide ou inapplicable en vertu d'une loi, d'un règlement, d'une ordonnance, d'un arrêté ou de toute autre règle de droit, cette disposition sera considérée comme modifiée ou supprimée, mais uniquement dans la mesure nécessaire pour se conformer à la loi, au règlement, à l'ordonnance, à l'arrêté ou à la règle, et les autres dispositions des conditions resteront pleinement en vigueur.

15. Relatives à la confidentialité

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. Notre politique de confidentialité du Site, [https://diversified-metals.ca/privacy-policy], régit le traitement de toutes les données personnelles collectées auprès de vous dans le cadre de votre achat de produits ou de services sur le Site.

16. Intégralité de l'accord

Les conditions énoncées dans les présentes constituent les conditions générales de vente sur la base desquelles DSM propose ses produits à la vente. Aucune autre condition ou entente, orale ou écrite, ne lie DSM, sauf si elle est formulée par écrit et signée par un représentant autorisé de DSM. Tout bon de commande émis par l'acheteur à DSM constitue l'acceptation inconditionnelle de l'acheteur d'être lié exclusivement par les conditions. DSM s'oppose expressément à toute condition différente ou supplémentaire qui pourrait être contenue dans le bon de commande de l'acheteur.